



Nest Fondation collective
Rapport de gestion 2006



Sommaire

Rapport de gestion 2006

Editorial	2
Portrait	3
Administration	6

Rétrospective 2006

Rétrospective et perspectives	8
Placements	11

Comptes annuels 2006

Rapport de l'organe de contrôle	22
Bilan	23
Compte d'exploitation	24
Annexe aux comptes annuels	26
1. Bases et organisation	26
2. Membres actifs et retraité-e-s	27
3. Nature de l'application du but	28
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	30
5. Couverture des risques/Règles techniques/Degré de couverture	31
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	33
7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	39
8. Demandes de l'autorité de surveillance	40
9. Autres informations relatives à la situation financière	40
10. Evénements postérieurs à la date du bilan	40

La situation financière de notre Fondation s'est de nouveau améliorée en 2006 grâce à un bon résultat des placements, qui ont permis au degré de couverture d'atteindre 111,7%, contre 108,1% l'année précédente. Les réserves pour fluctuations de valeurs ayant atteint le niveau prévu, la Fondation est en mesure de dégager du capital libre, et ceci bien que les réserves techniques aient pratiquement été doublées en raison de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires en matière de provisions.

L'expertise actuarielle atteste d'une bonne santé financière. Une contribution significative à cette évolution positive provient de la réduction de la part relative des frais administratifs, dont l'augmentation a été sensiblement inférieure aux positions comptables de référence.

L'adaptation du règlement aux nouvelles dispositions légales relatives à la LPP a débouché sur une révision totale de celui-ci, sans altération de son contenu, dans le but de lui donner une structure plus claire, une meilleure lisibilité et une possibilité de vérification plus simple. L'Assemblée des délégué-e-s du printemps 2007 a adopté le nouveau règlement à l'unanimité.

C'est avec plaisir que nous avons appris que le «Raiffeisen Futura Swiss Stock» a remporté pour la deuxième fois le «Lipper Award» du meilleur fonds de placement en actions suisses – véritable «Oscar» de la branche – cette fois pour sa performance des cinq dernières années. Ce fonds est constitué exclusivement de titres sélectionnés selon nos critères écologiques et éthiques. Pour notre Fondation, qui a choisi dès 2001 cette solution pour réaliser ses placements en actions suisses, ce prix représente une preuve du succès de notre politique de placements durables.

Sur la base des estimations à notre disposition, nous nous attendons à une évolution favorable en 2007 également.

Roby Tschopp
Président du Conseil de fondation

Nest a été fondée en 1983, juste avant l'introduction de l'obligation légale de la prévoyance professionnelle. Les membres fondateurs, des petites et moyennes entreprises autonomes, étaient convaincus que les énormes sommes d'argent du deuxième pilier, destinées à être investies dans le marché du capital, ne feraient que renforcer la logique de ce dernier dans la poursuite d'objectifs purement économiques, voire même financiers, sans tenir compte des êtres humains et de l'environnement.

A ceci, les fondatrices et fondateurs opposèrent une politique d'investissement écologique, éthique et sociale. Après plus de vingt ans, le slogan «Nest, la caisse de pensions écologique et éthique» garde toute son actualité et reste notre programme. Il manifeste notre position et exprime notre engagement à proposer à nos assuré-e-s des produits et des services qui respectent nos principes et desquels nous pouvons répondre.

Intégrité

Et: nous sommes engagés. Au centre de notre action, il y a nos assuré-e-s. Notre règlement prend en compte les formes de vie non traditionnelles tout comme les besoins changeants des êtres humains dans le monde du travail d'aujourd'hui, par exemple le besoin d'une retraite flexible. Chacun de nos plans d'assurance contient des prestations allant au-delà des directives légales de la LPP.

Notre politique de placement a pour objectif d'assurer à nos assuré-e-s des rentes durables et de longue durée. L'argent est placé selon des points de vue écologiques et sociaux clairement définis.

Franchise

A cet effet, nos entreprises affiliées et leurs assuré-e-s jouent un rôle central: ils peuvent et doivent co-décider. L'Assemblée des délégué-e-s élit le Conseil de fondation, édicte les directives générales de placement et accepte des modifications réglementaires qui concernent tout le monde. La condition préalable est une information transparente et compréhensible. Pour cette raison, nous posons cartes sur table et garantissons, par exemple, l'accès à la composition de nos investissements, jusqu'à chaque titre (www.nest-info.ch).

Flexibilité

Les entreprises affiliées trouvent chez nous des solutions de prévoyance qui correspondent de manière optimale à leurs employé-e-s et à leurs conditions dans l'entreprise. Grâce au choix ciblé et à la combinaison de composants standardisés, il est possible de couvrir pratiquement toutes les situations de prévoyance. Dans des cas spéciaux, Nest propose des solutions sur mesure.

Fiabilité

Pour les risques décès et invalidité, maintenant nous avons une réassurance auprès de PKRück pour les prestations réglementaires. Ceci signifie plus de sécurité et permet de mieux assister les assuré-e-s en incapacité de travail grâce au Case Management. Leur chance de réintégration dans le processus de travail en est d'autant plus augmentée.

Une structure avantageuse d'assuré-e-s ainsi qu'une répartition régulière de la retraite contribuent à une haute capacité de risque à long terme.

Corporate Governance

Corporate Governance est l'ensemble des principes qui vont dans l'intérêt des assuré-e-s, des bénéficiaires de prestations et des entreprises affiliées. Pour ce faire, la transparence et un rapport équilibré de direction et de contrôle sont mis en avant – tout en conservant la capacité de décision et l'efficacité au plus haut niveau de la direction.

Chez nous, ces critères sont remplis rien que par les larges compétences de notre organe supérieur, l'Assemblée des délégué-e-s. Elle élit le Conseil de fondation, édicte les directives générales pour les placements et le règlement intérieur. De plus, elle entérine les dispositions générales de règlement.

En 1996, nous avons signé le «Code de comportement dans la prévoyance professionnelle» et nous avons pris les mesures qu'il imposait, entre autres l'ajustement des contrats de travail des collaborateurs responsables de la gestion de la fortune. Dans le secteur des placements, l'interaction des compétences et des contrôles est définie en détail dans le règlement des placements. Un ajustement au nouvel état a eu lieu à la fin de l'année 2000.

Notre Conseil de fondation suit évidemment ces principes, même dans son travail quotidien. En cas de possibles collisions d'intérêts, ses membres sont recusés. L'attribution de missions à des membres d'organes ou à leurs entreprises a lieu uniquement lorsque ceux-ci sont réalisés à des prix concurrentiels avec obligation de présenter ouvertement les factures.

Le contrôle de la gestion est également systématisé par le Conseil de fondation. De plus, la gestion est contrôlée une fois par an par l'organe de contrôle.



Rapport de gestion 2006

Administration

La gestion est employée par le Conseil de fondation et est responsable des opérations courantes. L'administration se compose des secteurs conseil à la clientèle, comptabilité de la Fondation, placements, vente, communication, informatique, mathématique, service juridique et controlling.

Collaboratrices/teurs de l'administration

Environ deux tiers des collaboratrices/teurs sont employé-e-s à temps partiel et/ou travaillent dans plusieurs fonctions.

Gestion

Felix Pfeifer

Assistance de la direction

Nicole Weber (exploitation)
Thorsten Buchert
(Caisse de pensions)

Conseil à la clientèle

Bill Stauer
Esther Frick
Renata Müller
Erwin Nicoletti

Comptabilité de la Fondation

Walter Santschi
Silvio Santschi (prestations)
Monika Sierra-Canó
Dimitrij Euler

Placements

Gianni Bottegal
Renate Kurze

Vente

Alois Alt
Kaspar Fischer
Felix Pfeifer
Jacqueline Strickler

Communication

Nicole Weber
Alda Zappia
Sabeth Schawalder
(téléphone/réception)
Christian Nagler
(téléphone/réception)

Informatique

Georges Bucher
Anna Pfeifhofer (stagiaire)

Mathématique

Thomas Volz
Thorsten Buchert

Service juridique

Martin Dettwiler
Alois Alt

Controlling

Edo Caretta

Apprentie

Selina Vuichard
(nouvel apprentissage commercial)

Etat: août 2007

Rétrospective 2006



Croissance

En 2006, nous avons réussi à acquérir près de 188 nouvelles entreprises avec environ 625 assuré-e-s. La tendance de l'année précédente se poursuit.

Assemblée des délégué-e-s du 25.10.2006

Au centre de l'Assemblée des délégué-e-s il y avait la situation financière réjouissante de la Fondation. Celle-ci s'est nettement améliorée dans l'année précédente, surtout en raison d'une bonne performance de placement.

Conseil de fondation

Il y a trois ans, le Conseil de fondation a réalisé un sondage complet sur la satisfaction des client-e-s, ce qui a contribué à des améliorations essentielles – principalement dans le domaine du service. Dans le rapport annuel, un sondage plus court a été réitéré. L'évaluation a fait ressortir une satisfaction générale de nos client-e-s en ce qui concerne le service et la palette de prestations de service. Ils/Elles continuent de considérer l'orientation écolo-éthique comme importante.

D'autres activités du Conseil de fondation concernant les placements sont expliquées dans le rapport par les points forts de l'activité de placement.

Réassurance des risques

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les risques décès et invalidité sont congruents, c'est-à-dire que tels qu'ils sont garantis par la Fondation collective Nest, ils sont assurés auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge AG à Vaduz. Ce modèle d'assurance se base sur une réflexion fondamentale coopérative. Pour Nest, ceci signifie plus de sécurité et la perspective d'abaissement des coûts. Au centre se trouve le Case Management. Il doit garantir une meilleure assistance des assuré-e-s en incapacité de travail et augmenter leur chance de réinsertion dans le processus du travail. Plus d'informations à ce sujet sous www.pkrueck.com.

La société PKRück a été fondée par des caisses de pensions indépendantes, dont Nest, et dégage dès son deuxième exercice un résultat excédentaire.

Rétrospective 2006

Thèmes des organes et de l'administration

Communication

Comme en 2002, nous avons réalisé un sondage de satisfaction des clientes et clients auprès d'environ 250 entreprises affiliées. Les évaluations ont été présentées en détail lors l'Assemblée des délégué-e-s de l'année dernière. Dans l'ensemble, on peut dire que la satisfaction des clientes et clients a fortement augmenté ces dernières années dans le secteur de la gamme de services, de la transparence, de la politique de placements, de la sécurité et de la performance et nous avons atteint un haut niveau. Nous remercions très cordialement toutes les participantes et les participants pour leur engagement.

La version raccourcie de notre rapport annuel a été prise en compte suite à notre sondage et elle a été réalisée pour la première fois en 2006. Toutes les entreprises affiliées ainsi que les partenaires recevront aussi bien la version complète que la version raccourcie. Les deux versions sont publiées sur notre site Internet.

La brochure d'information «Nest – ma caisse de pensions» existe maintenant aussi en français sous forme imprimée pour nos clientes et clients de la Suisse romande.

Nous avons réalisé la brochure «Profil – La prévoyance qui a de l'avenir» en allemand et en français. Il s'agit d'une documentation détaillée qui offre spécialement le choix d'une solution de prévoyance individuelle et professionnelle.

Les plus importantes fiches techniques et les formulaires sont actualisés en permanence et sont disponibles sur notre site Internet en allemand et en français.

Notre bulletin «notabene» paraît deux fois par an et traite des évolutions et des thèmes de la prévoyance professionnelle et des secteurs limitrophes.

Perspectives

Croissance. La croissance significative se poursuit en 2007. Au moment où ce rapport est écrit, 127 nouvelles entreprises nous ont rejoints avec près de 791 assuré-e-s.

Stratégie de placement. Cette année, la stratégie de placement sera examinée et adaptée. A partir de 2008, il est prévu d'appliquer la nouvelle stratégie.

Primes de risque. L'expertise actuarielle du 31.12.2006 a fait ressortir que notre fondation est suffisamment financée. L'abaissement proportionnel des frais d'administration y a contribué. Pour l'année 2007, les primes de risque ont été conservées. Pour l'année 2008, les primes de risque seront calculées selon un nouveau système qui montrera de manière transparente les contributions des frais d'administration. Dans l'ensemble, les primes de risque brut – c'est-à-dire les primes de risque net plus les frais d'administration – baisseront.



Principe de la gestion de la fortune

Dans nos «Directives générales sur les placements», nous nous engageons non seulement à conserver la valeur de nos investissements et à améliorer leur revenu, mais aussi à prendre en compte des critères écologiques, éthiques et sociaux pour tous les placements et à soutenir ainsi le changement de structure pour une économie durable.

En respectant ces principes pour les placements de titres, des investisseurs institutionnels comme nous peuvent donner des signes dans un environnement ayant habituellement une orientation économique. Pour ce faire, Nest a développé un rating de durabilité autonome et systématique que gère et exploite notre filiale INrate. INrate étudie à ce sujet toutes les entreprises qui entrent en ligne de compte comme investissement en appliquant une procédure à trois niveaux.

1. Jugement éthique: les entreprises avec une activité éthiquement inacceptable sont exclues de notre univers de placement. Les critères d'exclusion sont, entre autres, l'armement, l'énergie nucléaire ou le travail des enfants.
2. Jugement de l'entreprise avec des critères positifs: dans le rating écologique, on analyse la charge écologique des produits ou des prestations de service sur tout leur cycle de vie, dans le rating social, on analyse les relations avec les parties prenantes (stakeholder).
3. Résultat du rating: le jugement se fait séparément selon les dimensions écologique et sociale. Pour obtenir un rating général positif et donc entrer dans l'univers de placement, un rating partiel doit être au moins moyen et meilleur que la moyenne du secteur de service. Le nouveau point novateur «Best in Service» permet de comparer des entreprises hors limite de branche et crée des incitations claires à favoriser les branches durables (comme par exemple les énergies renouvelables) par rapport aux branches moins durables (par exemple le pétrole).

Vous trouverez d'autres indications sur le rating durable à l'adresse www.inrate.ch.

INrate poursuit l'évolution de ce procédé de rating. En plus d'une méthode de jugement de la durabilité des entreprises et des pays, il existe maintenant une procédure d'évaluation des Emerging Markets.

L'entière indépendance du rating de durabilité de notre propre processus de placement (Asset Management) garantit des décisions compétentes et sans compromis aussi bien dans une dimension écologique-sociale qu'économique. Les titres présentant un rating positif de durabilité et remplissant en plus les exigences d'un point de vue économique, sont disponibles pour les quatre Raiffeisen Futura Fonds durables dans lesquels nous investissons: Futura Swiss Franc Bond (Obligations en francs suisses), Futura Global Bond (Obligations en monnaies étrangères), Futura Swiss Stock (Actions Suisse) et Futura Global Stock (Actions Monde, ex Suisse).

L'année de placement 2006 est la quatrième de suite présentant un résultat positif. Encore une fois, les rendements des placements du secteur des actions ont été exceptionnellement élevés. Cependant, les obligations n'ont pas contribué au bon résultat. Les placements à l'étranger profitent de la faiblesse du franc suisse.

Le résultat des placements de la Fondation collective Nest est particulièrement réjouissant. Le potentiel de rendement a livré tout son potentiel. Le résultat est excellent principalement dans le secteur des actions et de l'immobilier. La tactique a été payante et a considérablement contribué à ce rendement grâce à une surpondération des actions par rapport aux obligations. Comparé à l'indice «LPP-25 plus», le rendement des placements de Nest se situe largement au-dessus du marché.

Evolution du marché en 2006

La croissance de l'économie mondiale s'est poursuivie avec un fort taux. Le commerce mondial augmenta de plus de 9%, une valeur exceptionnelle dans un comparatif historique. Durant le deuxième semestre, l'Europe connut une accélération conjoncturelle alors que les USA connurent un ralentissement de la croissance. Ceci a conduit à un équilibrage de l'évolution économique entre les grands espaces économiques. L'Asie et les pays émergents ont continué d'avoir une forte vitesse de croissance générale. Dans les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) la croissance atteignit presque 10%. Les risques vinrent du marché de l'immobilier aux USA. La nette augmentation du taux d'intérêt fit glisser le marché immobilier dans une récession. Comme conséquence, des craintes se répandirent disant que les prix de l'immobilier pourraient s'écrouler non seulement aux USA mais aussi dans le monde entier. Ainsi il n'y a pas que les USA – faisant office de locomotive de l'économie – qui sont touchés par une baisse conjoncturelle, mais aussi la majorité des pays développés. Les résultats de l'entreprise étaient sous le signe de la constellation économique favorable: les coûts n'ont pas dépassé leur cadre et l'inflation resta modérée, ce qui a renforcé la dynamique de profits.

En Suisse, les taux d'intérêt du marché de l'argent ont nettement augmenté. Vers la fin de l'année, ils se situaient aux alentours de 2%, alors qu'au début, ils étaient encore en dessous d'1%. Sans surprise, ceci provoqua une augmentation – pas très marquée – des rendements des obligations. Dans le même temps, le taux de l'inflation continua de baisser. Vers la fin de l'année, l'inflation était tout juste au-dessus de zéro. Et ceci bien que les prix des matières premières et de l'énergie restaient une charge. La rigidité des intérêts se fit ressentir sur le cours de la

Banque Nationale Suisse (BNS). Elle augmenta son taux directeur au même rythme que la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, le préjudice d'intérêt du franc suisse par rapport à l'euro est resté presque constant. Malgré tout, le franc suisse a continué de perdre de la valeur. Deux facteurs en furent principalement responsables. D'une part, en raison de l'augmentation de la stabilité monétaire mondiale, le franc suisse perd de sa fonction de «safe haven» et, d'autre part, les affaires à différence de taux ont marqué le marché des devises. Dans l'attente d'un changement de cours constant ou à la baisse, il est préférable de prendre un crédit en francs suisses et de faire un placement dans d'autres monnaies au taux plus élevé, comme par exemple l'euro. Ces «Carry Trades» enfoncent vers le bas non seulement le franc suisse mais aussi le yen.

Sur le marché suisse de l'immobilier, les prix ont augmenté de plus de 5%. Une augmentation des frais financiers – déclenchée par les taux élevés – n'a pas encore été ressentie. Ce furent les attentes d'amélioration des salaires et l'augmentation de la population qui ont renforcé la demande dans le domaine des habitations, alors que dans le segment des bureaux et des commerces, ce furent les bonnes affaires ainsi que l'augmentation du volume des commandes. Dans le domaine des habitations, malgré l'augmentation de nouvelles constructions, les logements vides sont à un bas niveau, alors que les surfaces de bureaux inoccupées restent à un niveau particulièrement haut (plus de 10%).

Rétrospective 2006

L'année de placement 2006 chez Nest

La réussite des placements de la Fondation collective Nest se situe, avec 6,9 %, nettement dans la plage positive et – nous pouvons nous en réjouir – de nouveau au-dessus de la référence habituelle de comparaison, l'indice LPP (Pictet LPP 93) calculé sans tenir compte des frais. Le rendement de la fortune est maintenant positif depuis quatre années successives. Ainsi, le comparatif sur cinq ans est bien au-dessus de la moyenne. Nest a obtenu en moyenne un rendement de fortune de 5,5 %, ce qui représente plus d'un demi-point au-dessus de l'indice LPP 93.

Rendement des placements de la Fondation collective Nest dans un comparatif historique

La fortune était placée pour moitié en obligations et prêts (valeurs nominales total 47,7 % de la fortune placée), et pour l'autre moitié en actions et dans l'immobilier. Le point fort des placements en actions, ce sont des entreprises cotées en Suisse et à l'international (pour chacune 13 % de la fortune placée).

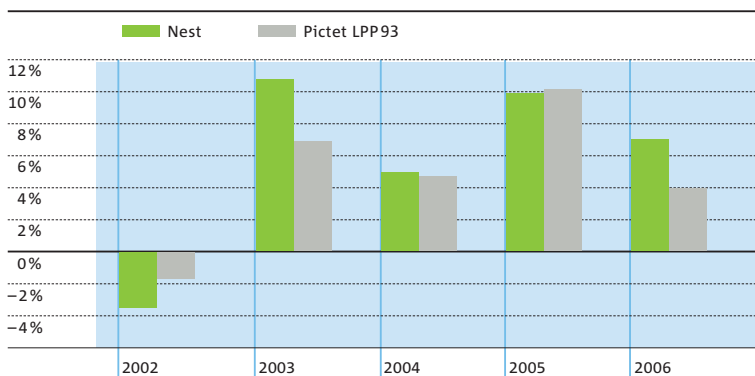
La Fondation collective Nest fait des placements durables. Les placements doivent financer des activités économiques dont le développement favorise une forme durable de l'économie. Les investissements se font dans des entreprises et auprès de créanciers qui, comparativement, s'avèrent durables. En tant que partenaire de coopération de la Raiffeisen Suisse, Nest investit une part essentielle des placements de valeur dans les Futura Fonds des banques Raiffeisen. L'agence indépendante de rating INRate a comme mission de mettre en application les critères de durabilité.

Les secteurs des actions Suisse, actions International et l'immobilier ont contribué au bon résultat, inversement, le rendement des obligations en francs suisses fut très faible, voire négatif pour les monnaies étrangères.

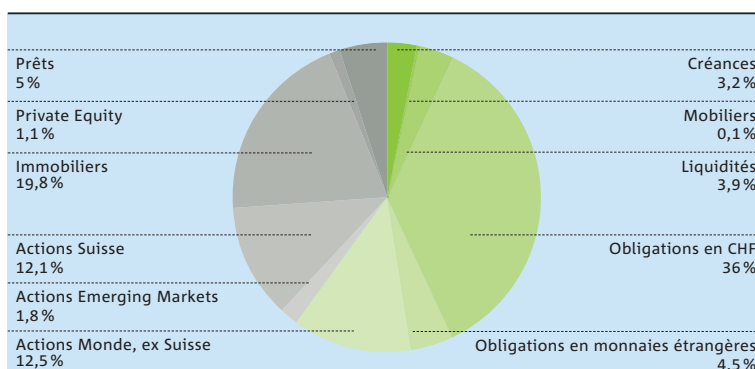
La tactique – l'utilisation des variations à court terme du marché à l'intérieur des largeurs de bande déterminées par la stratégie – contribue à avoir de bons résultats. Les actions ont été excédentaires, les obligations déficitaires, alors que le maintien des liquidités augmentait vers la fin de l'année, lorsque les perspectives du marché des actions se normalisait.

Les performances exceptionnelles des actions Suisse – investies dans le Futura Swiss Stock – sont dues à deux facteurs: premièrement la contribution du screening de durabilité et deuxièmement le choix et le timing du gestionnaire de fortune Vontobel Asset Management. Pour les actions International, on constata la même constellation, même si elle fut moins marquée. Les placements en actions durables profitèrent des hauts prix du pétrole, ce qui rend les perspectives de gain des énergies alternatives plus attrayantes. La prise de conscience particulière des

Rendement sur les 5 dernières années



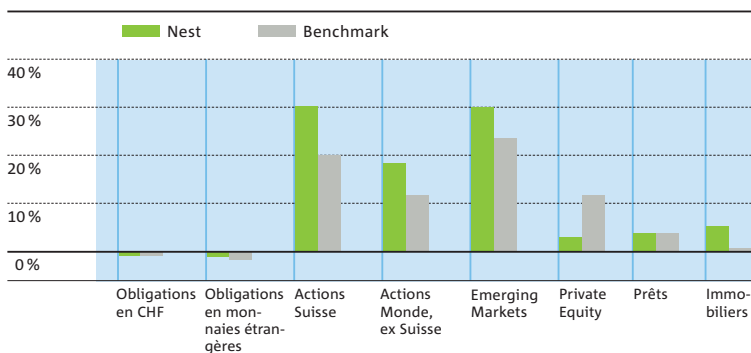
Structure des placements de Nest, fin 2006



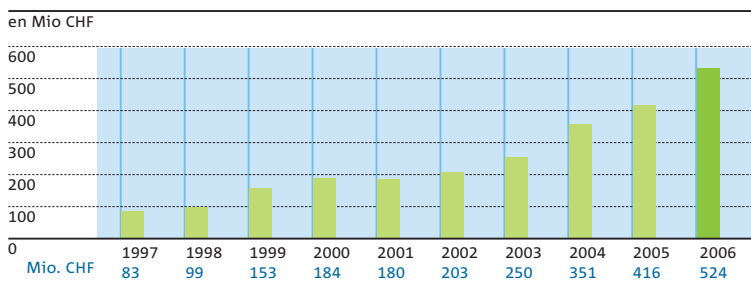
changements climatiques et les conséquences économiques importantes influencent cette évolution. Les problèmes climatiques sont étroitement liés à l'économie énergétique traditionnelle. Les nouvelles sources d'énergie permettent d'abaisser les émissions de dioxyde de carbone. Ainsi, en règle générale, les investissements durables sont favorables au climat et devraient profiter des nouvelles mesures prévues pour la protection du climat, alors que les entreprises polluant le climat doivent s'attendre à l'avenir à subir des charges supplémentaires.

Dans le secteur de la construction de logements, les ensembles immobiliers ont connu un rendement au-dessus de la moyenne, particulièrement les placements indirects. Cependant, les placements directs ont aussi contribué au résultat positif. Le marché suisse de l'immobilier s'est caractérisé par de bons rendements dans le secteur du logement et par une augmentation des prix. Les valeurs en obligations ont connu des résultats au-dessous de la moyenne. Dans la catégorie de placement en francs suisses, il s'est produit une baisse des cours suite à une augmentation des taux du marché de l'argent. La forte conjoncture a fait naître des attentes d'inflation à long terme. Les prêts ont connu un bon rendement. Les obligations dans le secteur des monnaies étrangères ont connu des résultats négatifs. La raison: des cours en forte baisse à cause de l'évolution de la monnaie en dollars US.

Rendement selon les catégories de placements



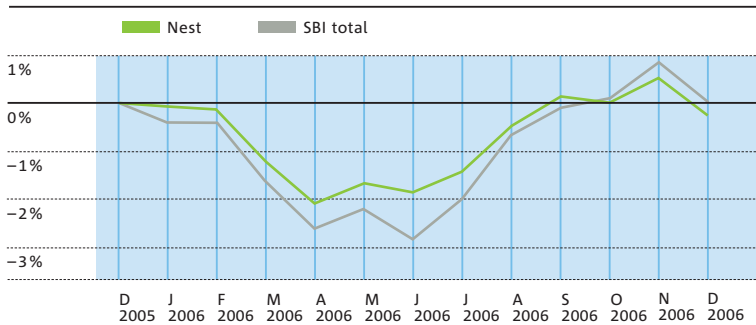
Evolution de la fortune dans les 10 dernières années



Rétrospective 2006

L'année de placement 2006 chez Nest

Obligations en CHF



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	188 221 316	145 044 900
Résultat	-157 761	2 780 607
Performance	-0,2 %	2,1 %
Performance indice de référence	-0,1 %	3,2 %
Durabilité moyenne	5,6 ans	4,9 ans
Principales positions		
Confédération suisse	18,6 %	10,8 %
Centrale d'émission de lettres de gage	8,2 %	3,6 %
Eurofima	6,6 %	5,9 %
Coop	3,4 %	5,7 %
Bank Ned. Gemeenten	3,3 %	3,3 %

Titres

Obligations en CHF

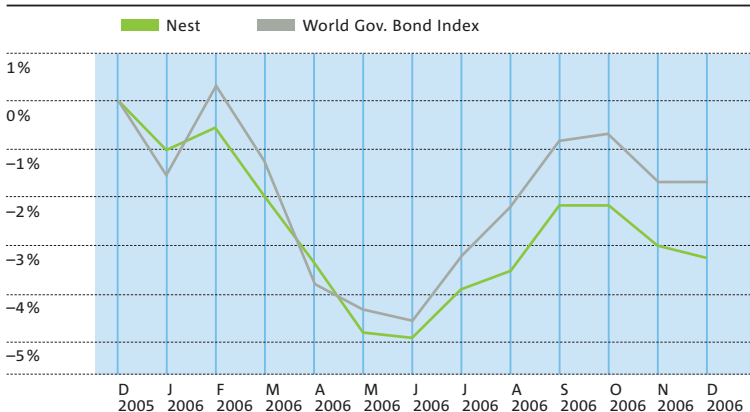
Avec le fonds «Raiffeisen Futura Swiss Franc Bond» nous avons investi dans le monde entier dans des obligations en CHF. Pour faire front à la puissante croissance, nous avons encore renforcé la diversification et, au courant de l'année, nous avons donné un mandat supplémentaire. Au niveau du risque d'intérêt, il est composé de manière passive. La majoration pour le mandat a été attribuée à Pictet & Cie. Comme pour les fonds Futura, les investissements ne peuvent se faire que dans des entreprises sélectionnées par INrate qui sont soumises à un procédé de sélection strict selon des critères écologiques et éthiques. Ce groupe de placement attache de l'importance à une grande sécurité par des débiteurs de première classe. En font principalement partie les sociétés qui travaillent dans le secteur de l'infrastructure publique (santé, constructions immobilières, alimentation en énergie et eau). Elles sont complétées par des titres ayant une forte valeur écologique avec suffisamment de sécurité ainsi que des titres de banques coopératives et régionales.

Comme nouveauté, nous gérons activement la durée des obligations avec un recouvrement d'intérêts.

Titres

Obligations en monnaies étrangères

Ce groupe de placements est investi dans le fonds Raiffeisen «Futura Global Bond». Le fonds attache une importance à une grande sécurité par des débiteurs de première classe. En font principalement partie les sociétés semi-publiques qui travaillent dans le secteur des infrastructures publiques, les organisations internationales avec des buts durables ou humanitaires ainsi que des emprunts d'état. Les entreprises sont soumises à un procédé de sélection très strict selon des critères écologiques et éthiques. L'évolution de leurs affaires et de leurs bénéfices présente un potentiel qui va de bon à au-dessus de la moyenne. La durabilité du portefeuille est toujours en dessous du niveau du Benchmark.

Obligations en monnaies étrangères

	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	23 537 300	19 945 800
Résultat	-519 860	1 298 752
Performance	-3,3 %	7,1 %
Performance indice de référence	-1,7 %	7,9 %
Durabilité moyenne	5,5 ans	4,7 ans
Principales positions		
Autriche	18,6 %	13,5 %
KfW Kreditanstalt für Wiederaufbau	14,9 %	10,5 %
EIB European Investment Bank	14,4 %	13,6 %
Allemagne	10,4 %	11,8 %
Deutsche Bahn Finance	7,1 %	8,8 %

Titres

responsAbility Global Microfinance Fund

La microfinance, c'est la banque de détail (retail banking) dans les pays en voie de développement. Elle permet de fournir des prestations financières aux personnes pauvres, mais économiquement actives. L'accès aux crédits et aux autres prestations financières revêt une grande importance en matière de politique de développement, car les activités artisanales à petite et très petite échelle sont ainsi encouragées et permettent des augmentations des revenus. A l'opposé des pays industrialisés, une grande partie de la population des pays en développement se voit refuser l'accès aux prestations et aux services financiers en l'absence des garanties nécessaires.

La microfinance comprend différents services et prestations financières adaptés aux besoins des habitants des pays en développement et aux conditions locales, tels que les crédits commerciaux (microcrédits), l'épargne et garde (microsavings), le trafic des paiements, les assurances et la prévoyance (micro-insurance) ainsi que les hypothèques (housing loans).

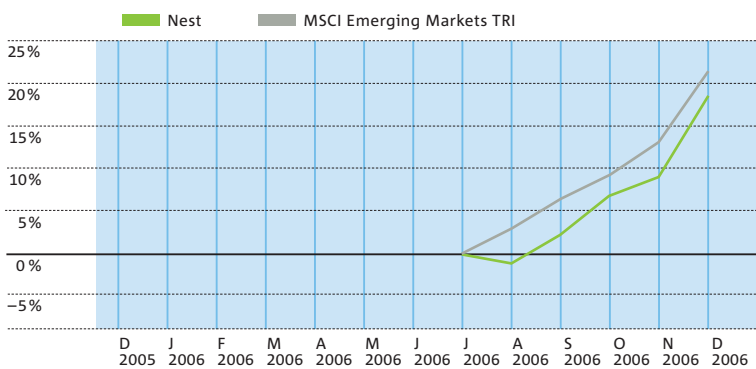
responsAbility Global Microfinance Fund

	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	102 550	101 430
Résultat	1 120	1 310
Performance	1,1 %	1,3 %
Principales positions		
En portefeuille (mondial)		
Pro Credit Holding	7,7 %	—
Dexia Micro-Credit Fund	7,4 %	—
Micro Finance Securities	3,6 %	—
Blue Orchard Loans for Dev.	3,3 %	—
Investissements directs		
Forus Bank, Russie	3,2 %	—
Pro Credit Georgia, Géorgie	3,0 %	5,8 %
Findesa, Nicaragua	3,0 %	—
ZAO Finca, Russie	2,4 %	—
Confianza, Pérou	2,4 %	—

Rétrospective 2006

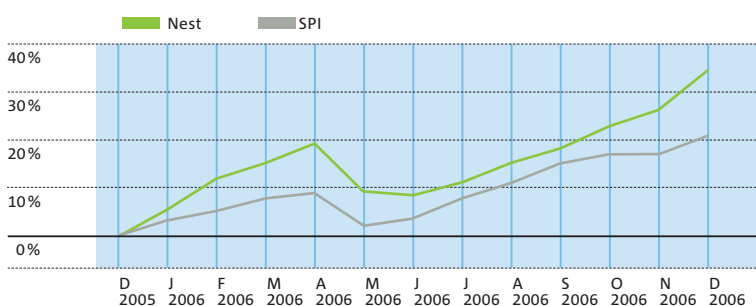
L'année de placement 2006 chez Nest

Actions Emerging Markets



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	9 409 477	—
Résultat	1 416 883	—
Performance	18,1%	—
Performance indice de référence	20,7%	—
Principales positions		
Housing Dev., Inde	8,9%	—
S1 Corp., Corée du Sud	7,8%	—
America Movil, Mexique	6,8%	—
Amorepacific, Corée du Sud	4,9%	—
Porto Seguro, Brésil	4,8%	—

Actions Suisse



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	63 120 750	42 134 850
Résultat	16 025 765	16 448 603
Performance	35,5%	39,3%
Performance indice de référence	20,7%	35,6%
Principales positions		
Holcim Ltd	8,3 %	6,6 %
ABB Ltd	7,5 %	8,1 %
Zurich Financial Services	7,1 %	4,2 %
Sulzer AG	7,0 %	5,1 %
Georg Fischer AG	5,5 %	4,2 %

Titres

Actions Emerging Markets

Le groupe de placements comprend des participations à des entreprises sur les Emerging Markets.

La position est élargie successivement conformément à la stratégie de placement. Depuis août 2006, Vontobel Asset Management gère le mandat pour investir dans ce domaine. L'univers de placements est contrôlé par INrate.

Avec ces placements, nous essayons de diversifier la fortune totale, mais nous voulons aussi réaliser un gain au-dessus de la moyenne.

Titres

Actions Suisse

Avec le fonds «Raiffeisen Futura Swiss Stock» Nest investit dans des actions d'entreprises suisses qui sont soumises au procédé strict de sélection d'INrate. Le potentiel au-dessus de la moyenne dans l'évolution des affaires et des profits est comparé au risque d'une variation de l'indice de comparaison car nous n'investissons pas dans des entreprises à gros capitaux qui ne répondent pas à nos critères de durabilité. L'ensemble des placements de SPI a, en grande partie, un rating dont environ un tiers est positif. L'indice de comparaison a été dépassé chaque fois dans l'année écoulée.

Le «Futura Swiss Stock» engrange une nouvelle réussite: il a reçu le prix Lipper Fund 2007 «Best Fund over five years» dans le secteur des actions Suisse.

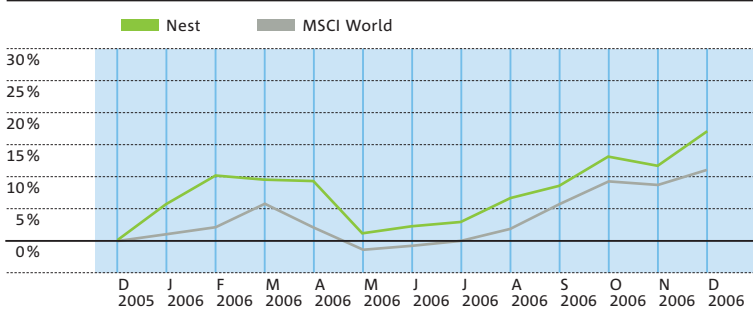
Titres

Actions Monde, ex Suisse

Le groupe de placement investit avec le fonds «Raiffeisen Global Stock» dans le monde entier dans des actions d'entreprises qui sont soumises au procédé très strict de sélection d'INrate dans le secteur éthique et écologique.

Le potentiel au-dessus de la moyenne dans l'évolution des affaires et du profit est comparé au risque d'une variation de l'indice de comparaison du fait que nous n'investissons pas dans des entreprises à gros capitaux ne répondant pas aux critères de durabilité. Durant l'année, nous avons agrandi notre univers de placement ainsi que le nombre d'entreprises. L'année passée, l'indice de comparaison a été largement dépassé.

Actions Monde, ex Suisse



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur de marché	65 130 100	49 759 850
Résultat	9 873 455	11 945 235
Performance	18,8%	27,3%
Performance indice de référence	11,7%	27,5%
Principales positions		
Royal Bank of Scotland	5,9%	3,8%
ING Groep	5,3%	5,7%
Foereningssparbanken AB	4,4%	3,4%
Canadian National Railways	4,1%	5,8%
Canon Inc.	4,0%	3,3%

Titres

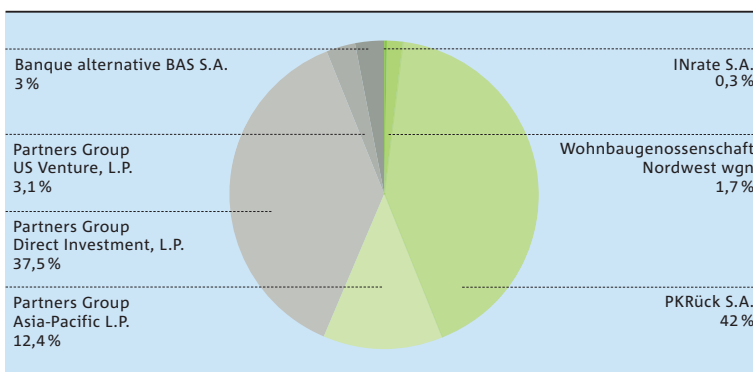
Private Equity

Ce segment comprend des participations dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse ou qui sont spécialisées dans des fonds d'entreprises dans le secteur Private Equity.

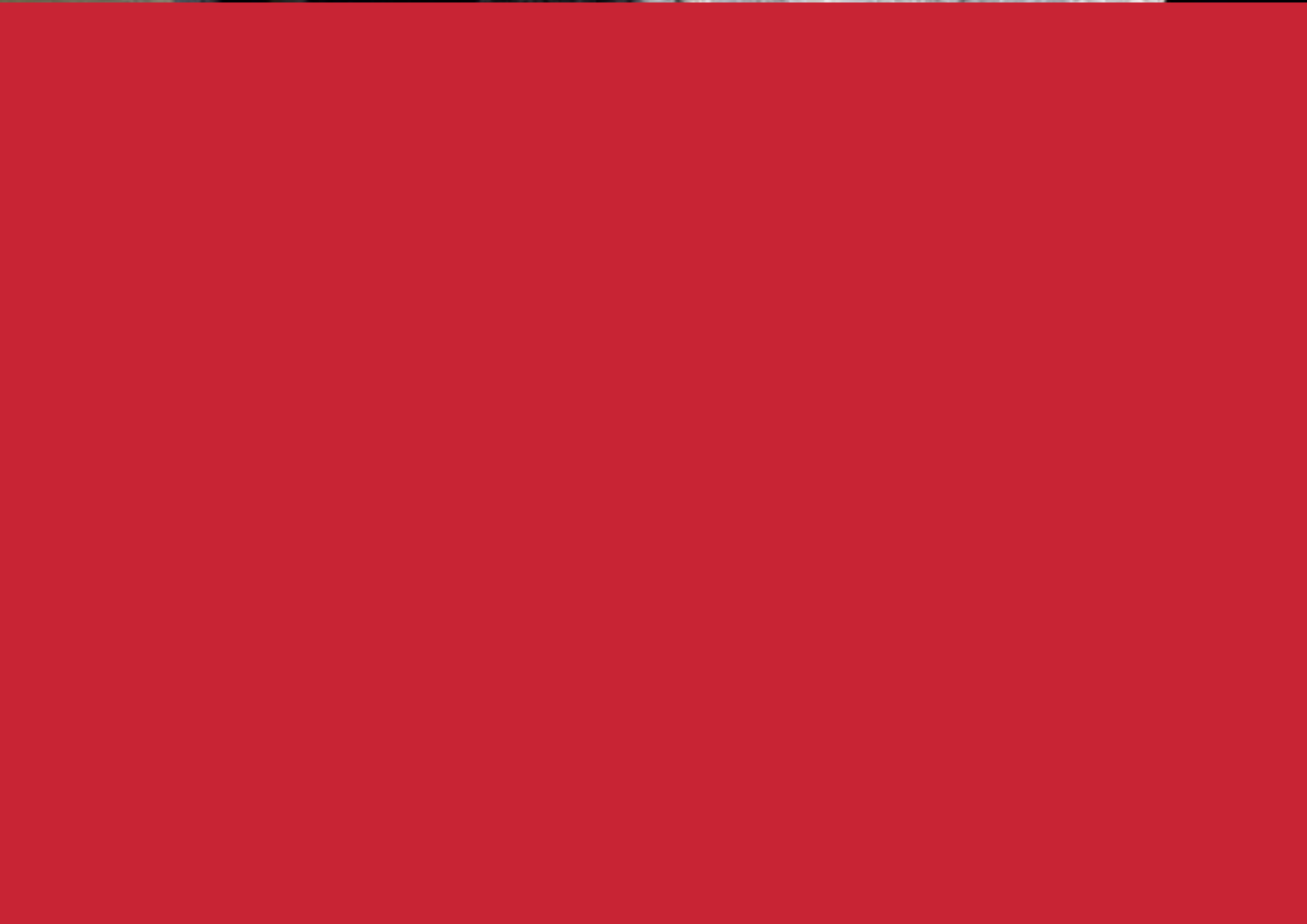
Selon la stratégie des placements, ce poste sera progressivement étendu. Durant l'année écoulée, nous avons épuisé la participation maximale possible à BAS et nous avons entamé une participation dans l'espace asiatique.

Avec ces placements, nous essayons de diversifier la fortune globale, mais nous voulons aussi engranger un rendement au-dessus de la moyenne. Durant la phase de mise en place, le rendement sera plutôt moyen et même négatif. En tant qu'investisseur à long terme, nous pouvons à l'avenir atteindre notre objectif.

Sociétés



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur au bilan	5 724 561	3 188 082
Résultat	87 104	-22 635
Performance	2,0%	-0,8%



Rétrospective 2006

L'année de placement 2006 chez Nest

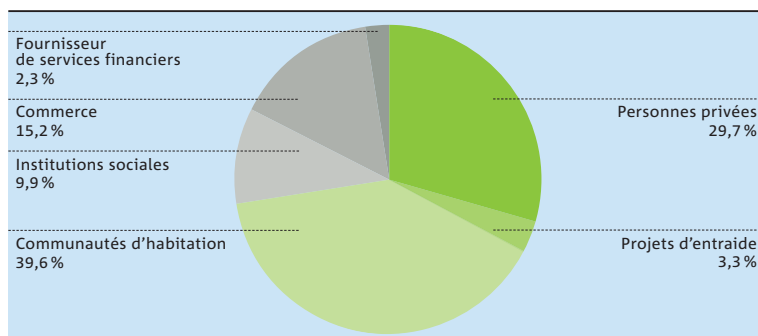
Prêts

Durant l'année écoulée, les intérêts sont aussi restés bas.

Nous n'avons malheureusement pas pu éviter des départs chez nos clients hypothécaires. La baisse a cependant été compensée par l'attribution d'autres prêts.

Le montant total reste pratiquement inchangé à environ 26 millions. Les rendements ont pu être légèrement augmentés et cette année se situe au-dessus de l'indice de référence.

Catégories de débiteurs



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur au bilan	26 169 131	26 038 433
Résultat	819 783	816 825
Rendement	3,2%	2,8%
Rendement indice de référence (Hypothèques de 1 ^{er} rang)	3,0%	3,2%
Taux d'intérêt pour les nouvelles hypothèques variables de premier rang		
1 ^{er} janvier au 31 août 2005		3,25%
1 ^{er} septembre au 31 décembre 2005		3,00%
1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006	3,00%	

Immobilier

Immeubles et titres immobiliers

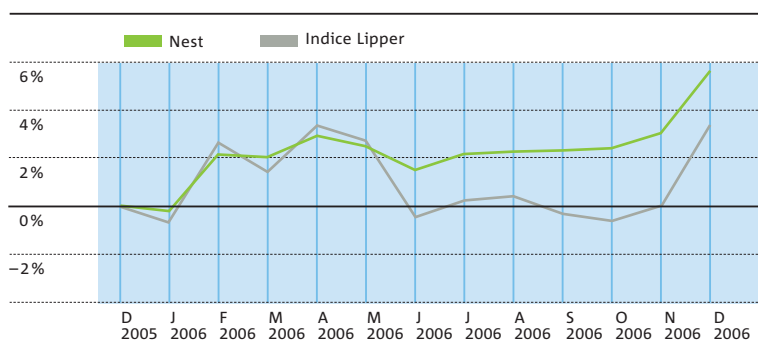
Le secteur immobilier a été étendu en fonction de la stratégie de placement. A partir du 1^{er} avril 2006, les premiers logements de la nouvelle construction « Balance » à Bülach ont pu être emménagés comme prévu. A la fin de l'année, près de 85% des logements étaient loués.

En juillet 2006, nous avons acquis l'immeuble commercial de la Lang-/Molkenstrasse.

Au 31.12.2006 nous ne pouvions présenter aucun logement vide, mis à part quelques appartements à Bülach.

Durant l'année écoulée, l'évolution des cours des actions et des fonds immobiliers a contribué au bon rendement dans ce segment.

Immobilier



	31.12.06	31.12.05
Chiffres clés	CHF	CHF
Valeur au bilan des immeubles	46 096 408	33 745 162
Valeur de marché des fonds immobiliers	49 958 413	44 851 490
Valeur de marché est actions immobilières	7 094 849	7 975 500
Résultat	5 283 333	4 618 911
Rendement net	5,5%	5,9%
Performance indice de référence (Indice des fonds immobiliers Bopp/Lipper)	0,1%	6,4%

Perspectives 2007

Pour terminer, les marchés de placement devraient conduire à un rendement de fortune positif pour l'année 2007. Tout ceci malgré l'augmentation de l'insécurité et des risques économiques en raison de l'affaiblissement des US, de l'augmentation du rendement dans l'espace euro et des déséquilibres économiques durables (déficits ici, surplus d'épargne là-bas). Cette constellation de base ne devrait pas beaucoup changer. Des revirements au niveau des obligations en francs suisses et en euro ne sont pas à exclure.



TRIGEMA



Treuhand
Wirtschaftsprüfung
Steuern

Trigema AG
Zentralstrasse 37
Postfach 8318
CH-8036 Zürich
Telefon +41 44 455 88 00
Fax +41 44 455 88 88
E-Mail trigema@trigema.ch
www.trigema.ch

Conseil de fondation de
Nest Fondation collective
8005 Zürich

Zürich, le 20 juillet 2007 Gn/kf

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe; pp 23 à 40), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Nest Fondation collective pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions juridiques et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

TRIGEMA AG


P. Gnehm
Expert-comptable diplômé


K. Fasel
Expert-comptable diplômé

(le texte allemand fait foi)

Comptes annuels 2006
Bilan au 31 décembre 2006

Actif

	Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Liquidités		20 300 588.30	26 018 307.21
Créances sur cotisations de primes		10 167 742.95	9 463 820.40
Autres créances	7.1	6 680 292.46	6 741 321.92
Prêts obligataires et autres placements financiers		211 861 166.16	165 090 700.00
Prêts garantis par gages immobiliers		23 061 750.00	23 836 500.00
Autres prêts		3 107 381.40	2 201 933.20
Immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières	6.3.1	103 149 669.80	86 572 151.50
Actions et titres similaires ou participations		143 384 887.82	95 082 781.90
Mobilier et informatique		360 348.55	380 085.00
Placements		522 073 827.44	415 387 601.13
Compte de régularisation actif		2 124 432.85	529 527.50
Total de l'actif		524 198 260.29	415 917 128.63

Passif

	Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Prestations de libre passage et rentes		18 072 187.19	14 506 741.83
Banques/Assurances	9	2 800 000.00	2 800 000.00
Autres dettes		548 241.16	1 061 710.60
Dettes		21 420 428.35	18 368 452.43
Compte de régularisation passif		1 030 319.95	618 335.90
Réserve de contributions (RC) de l'employeur/euse sans renonciation à l'utilisation	6.6	7 361 654.65	6 061 450.00
Réserve de contributions de l'employeur/euse		7 361 654.65	6 061 450.00
Provisions non techniques		673 842.00	607 181.00
Capital de prévoyance assuré-e-s actifs/ves	5.2	353 900 041.49	300 914 192.94
Capital de prévoyance retraité-e-s	5.4	79 239 615.00	55 604 641.00
Provisions techniques	5.7	8 702 782.00	4 500 000.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		441 842 438.49	361 018 833.94
Réserve de fluctuation de valeurs	6.2	47 500 000.00	29 242 875.36
Situation en début de période		0.00	1 119 232.11
Première application de la Swiss GAAP RPC 26	4.4	0.00	-1 119 232.11
Résultat d'exploitation		4 369 576.85	0.00
Fonds libres		4 369 576.85	0.00
Total du passif		524 198 260.29	415 917 128.63

Comptes annuels 2006
Compte d'exploitation 2006

Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Cotisations des salarié-e-s	19 748 828.85	18 184 824.55
Contributions de l'employeur/euse	23 223 907.40	21 702 700.80
Cotisations supplémentaires des salarié-e-s	41 943.85	64 724.85
Cotisations supplémentaires de l'employeur/euse	48 989.40	72 465.60
Primes uniques et rachats	5 045 231.25	3 777 665.85
Cotisations d'assainissement des salarié-e-s	303.75	227.95
Cotisations d'assainissement de l'employeur/euse	900.55	652.90
Apports dans la réserve de contributions (RC) de l'employeur/euse	2 225 122.50	2 505 853.55
Subsides du fonds de garantie	311 935.00	285 348.00
Cotisations et apports ordinaires et autres	50 647 162.55	46 594 464.05
Apports de libre passage	61 978 567.60	57 171 998.05
Remboursement de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	729 901.35	1 167 377.60
Prestations d'entrée	62 708 468.95	58 339 375.65
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	113 355 631.50	104 933 839.70
Rentes de vieillesse	-1 433 720.90	-661 386.50
Rentes de survivants	-516 604.40	-300 101.70
Rentes d'invalidité	-2 606 185.25	-2 358 277.60
Autres prestations réglementaires	-155 605.50	-117 746.18
Prestations en capital à la retraite	-1 587 743.40	-2 355 285.45
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-448 662.75	-2 031 132.40
Prestations réglementaires	-6 748 522.20	-7 823 929.83
Prestations de libre passage en cas de sortie	-45 536 173.40	-59 402 359.40
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-2 184 641.80	-2 535 396.80
Prestations de sortie	-47 720 815.20	-61 937 756.20
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-54 469 337.40	-69 761 686.03
Constitution de capitaux de prévoyance assuré-e-s actifs/ves	-99 643 432.50	-91 499 310.32
Constitution de capitaux de prévoyance retraité-e-s	-32 945 465.40	-7 875 118.10
Constitution de provisions techniques	-4 202 782.00	-3 500 000.00
Rémunération du capital épargne	-8 001 087.60	-5 888 641.95
Constitution de réserves de contributions (RC)	-2 225 122.50	-2 505 853.55
Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC	-147 017 890.00	-111 268 923.92
Dissolution de capitaux de prévoyance assuré-e-s actifs/ves	47 720 815.20	61 937 756.20
Dissolution de capitaux de prévoyance retraité-e-s	41 896 847.33	7 767 925.18
Dissolution de provisions techniques	0.00	154 926.95
Dissolution de réserves de contributions (RC)	982 219.55	802 957.20
Dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et RC	90 599 882.08	70 663 565.53
Primes d'assurance	5.1	-8 051 049.00
Cotisations au fonds de garantie	-262 090.06	-233 501.00
Charges d'assurance	-8 887 852.06	-8 284 550.00
Résultat net de l'activité d'assurance	5.9	-13 717 754.72

Comptes annuels 2006

Compte d'exploitation 2006

	Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Produits liquidités		348 816.28	437 768.96
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage		-118 786.80	-176 124.35
Produits prêts obligataires et autres placements financiers		-677 621.50	4 147 877.75
Produits prêts garantis par gages immobiliers		653 108.59	816 688.81
Produits autres prêts		166 674.40	73 884.40
Produits immeubles et parts de fonds de valeurs immobilières		5 238 333.20	4 923 894.65
Produits actions et titres similaires ou participations		27 463 295.54	28 423 252.94
Frais administratives du placement		-713 899.75	-513 775.69
Intérêts sur la réserve de contributions de l'employeur/euse		-62 334.90	-53 611.80
Résultat net des placements		32 297 585.06	38 079 855.67
Produits divers		328 471.63	87 488.88
Autres produits		328 471.63	87 488.88
Autres frais		-6 713.80	-192 734.95
Frais d'administration		-2 767 665.35	-2 746 409.87
Frais de marketing et de publicité		-805 410.17	-691 801.76
Frais d'administration		-3 573 075.52	-3 438 211.63
Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		22 626 701.49	20 818 643.25
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	6.2	-18 257 124.64	-20 818 643.25
Résultat du compte d'exploitation		4 369 576.85	0.00

1. Bases et organisation

1.1 Indications générales

Forme juridique et but

La Nest Fondation collective a été créée le 3 mars 1983 et a son siège à Zurich. Elle a la forme juridique d'une fondation au sens de l'article 80 ss. CC.

La Fondation a pour but la prévoyance professionnelle pour les employé-e-s de leur entreprise affiliée ainsi que de leurs survivants par le versement de prestations de retraite, d'invalidité et décès. Pour éviter les situations d'urgence, elle prévoit aussi des prestations adaptées. Chaque entreprise affiliée forme une institution de prévoyance disposant d'un règlement propre des prestations.

Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Nest Fondation collective est subordonnée à l'Office fédéral des assurances sociales. Celui-ci indique comment la loi (LPP) et les ordonnances doivent être appliquées et édicte – si nécessaire – les instructions correspondantes. Il a comme mission la surveillance directe des institutions de prévoyance.

La Fondation est inscrite pour la réalisation de la prévoyance obligatoire conformément à la LPP dans le registre de la prévoyance professionnelle sous le numéro C.10009.

Elle paie des cotisations au fonds de garantie LPP.

Indications des actes et des règlements

	Version valable
Acte de fondation	22.2.2006
Règlement intérieur	1.1.2005
Règlement	6.3.2007
Règlement de placement	10.11.2005

Organes

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégué-e-s (AD), la Commission de prévoyance du personnel (CPP) des institutions de prévoyance ainsi que le Conseil de fondation (CF). L'Assemblée des délégué-e-s est l'organe suprême. Elle est composée de représentantes et représentants des institutions de prévoyance en fonction des sommes salariales assurées. Elle élit le Conseil de fondation et décide de l'organisation de la Fondation ainsi que des directives générales de placement. Le Conseil de fondation dirige la Fondation et la représente en externe. Elle décide des modifications du règlement de prestations qui concernent la Fondation dans son ensemble et les soumet à l'AD pour être avalisées.

Les CPP sont responsables des dispositions de règlement et de leur application au niveau des institutions de prévoyance. L'AD, le CF et les CPP sont représentés de manière paritaire.

Membres du Conseil de fondation/ Droit à la signature

Roby Tschopp (AN), Président du Conseil de fondation, Ingénieur en informatique, MBA de l'Université de Lausanne
Directeur d'Actares

Peter Beriger (AG), Dr ès sciences économiques
B & RSW AG (Conseil en entreprises)

Marcel Brenn (AN), Licencié en droit
KJPD Canton de Zurich

Christoph Busin (AN), Licencié en sciences économiques, expert fiscal fédéral diplômé
Tax Advisors & Associates AG (Conseil fiscal international)

Peter Gabriel (AG), CFC de spécialistes des ressources humaines avec certificat confédéral
Caisse de compensation PROMEA, Schlieren

Thomas Heilmann (AG), Licencié en sciences politiques
Rotpunktverlag, Conseil bancaire Banque cantonale de Zurich

Ursula Kasser (AN), Licenciée en droit
Conseil juridique et médiation, Berne

Felix Pfeifer (AG), dipl. nat. EPF
Directeur de la Fondation collective Nest

(AG) Représentant-e des employeurs/euses
(AN) Représentant-e des employé-e-s

Droit à la signature des membres du Conseil de fondation: collectivement à deux

Organe de contrôle

Trigema S.A., Zurich

Experts en caisse de pensions

Peter Eugster, B+B Vorsorge S.A., Rüschiikon

Autorité de surveillance

Office fédéral des assurances sociales, Berne

Bureaux

Nest Fondation collective,
Limmatstrasse 275, 8005 Zurich
Téléphon 044 444 57 57, www.nest-info.ch

1.2 Entreprises affiliées

	2006	2005
Nombre d'entreprises au 1 ^{er} janvier	1 242	1 021
Nouvelles affiliations	188	241
Contrats résiliés	14	20
Nombre d'entreprises au 31 décembre	1 416	1 242

1.3 Nombre des entreprises d'après le nombre d'assuré-e-s

Nombre d'assuré-e-s par entreprise	Nombre d'entreprises	Nombre d'assuré-e-s
1	533	533
2	278	556
3 jusqu'à 5	328	1 218
6 jusqu'à 10	141	1 040
11 jusqu'à 20	75	1 050
21 jusqu'à 50	46	1 460
51 jusqu'à 100	12	841
plus de 100	3	419
Total	1 416	7 117

1.4 Entreprises par branches

Branche	Pour cent	Nombre
Bureaux d'architectes	4	59
Divers	4	58
Hôtellerie	2	32
Commerce/Vente	16	222
Artisanat/Technique	17	235
Environnement/Politique	5	69
Administration/Conseil	16	228
Institutions pédagogiques et sociales	15	209
Arts graphiques/Publicité	2	33
Informatique	4	60
Culture/Médias	7	105
Médecins	3	47
Fiduciaires	2	26
Imprimerie	1	10
Equipeement médical	2	23

2. Membres actifs et retraité-e-s

2.1 Assuré-e-s actifs/ves

	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Variation
1 ^{er} janvier 2006	3 240	3 084	6 324	5 881	7,5 %
Entrées	1 348	1 286	2 634	2 533	4,0 %
Sorties	879	927	1 806	2 054	-12,1 %
Décès	2	1	3	9	-66,7 %
Retraite	15	14	29	22	31,8 %
Invalidité	1	2	3	5	-40,0 %
Sorties, total	897	944	1 841	2 090	-11,9 %
Etat au 31 décembre 2006	3 691	3 426	7 117	6 324	12,5 %
Assuré-e-s en 2006, y compris les sortants	4 588	4 370	8 958	8 414	6,5 %

2.2 Retraité-e-s

		2006	2005
Prestations de vieillesse	Rentes vieillesse en cours	144	67
	Paielements du capital	12	13
	Retraites	29	22
Rentes de survivants	Rentes de partenaire en cours	66	35
	Rentes d'orphelin-e en cours	34	35
	Paielements du capital	1	15
	Décès d'assuré-e-s actifs/ves	3	9
Prestations d'invalidité	Rentes d'invalidité en cours	211	187
	Rentes pour enfants d'invalides en cours	96	85
	Paielements du capital	3	2
	Invalidités	3	5

2.3 Commentaire sur les «Membres actifs et les retraité-e-s»

Les nombreuses entrées de l'année 2006 sont surtout dues aux nouvelles affiliations de 188 entreprises. L'augmentation des retraité-e-s est principalement due à des reprises lors de l'affiliation des nouvelles entreprises. Un nombre de cas d'invalidité de l'année 2006 doit encore être clarifié.

2.4 Autres indications statistiques

	2006 Nombre	2005 Nombre	2006 Montant en CHF	2005 Montant en CHF
Retraits pour la propriété du logement	28	37	1 621 217	2 014 570
Remboursements pour la propriété du logement	5	10	156 000	242 700
Transferts à la suite de divorce	19	10	563 425	520 827
Versements à la suite de divorce	14	16	573 901	924 678
Rachats	168	138	5 045 231	3 777 666
Nouvelles mises en gage	15	6		

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des plans de prévoyance

Les plans sont définis pour chaque institution de prévoyance. Il s'agit aussi bien de plans minimaux LPP que de solutions globales.

3.2 Financement/Méthodes de financement

La répartition des primes entre les employé-e-s et les employeurs/euses peut être réglée à l'intérieur d'une institution de prévoyance. La part de l'employeur/euse ne doit pas rester inférieure à 50 %.



3.3 Cotisations

	2006 CHF	2005 CHF
Primes d'épargne employeur/euse	17 532 881	16 210 097
Primes d'épargne employé-e-s	14 041 889	13 040 140
Total primes d'épargne	31 574 770	29 250 237
Primes de risque employeur/euse	7 034 171	6 466 961
Primes de risque employé-e-s	5 748 884	5 209 409
Total primes de risque	12 783 055	11 676 370
Cotisations d'assainissement employeur/euse	900	653
Cotisations d'assainissement employé-e-s	304	228
Total cotisations d'assainissement	1 204	881

Le prélèvement des cotisations d'assainissement a été arrêté au 31 décembre 2004.

Les cotisations d'assainissement de 2006 sont des résidus de l'année 2004.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels de la Nest Fondation collective se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe ont été établis pour l'exercice 2005 pour la première fois selon la norme de présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26, ce qui permet de donner aux destinataires une image de la situation de la fortune, des finances et des profits correspondant aux conditions réelles.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation se font selon les consignes du code des obligations (CO) et de la LPP (OPP2). La clôture de l'exercice se fait le 31 décembre de chaque année.

Pour établir les comptes annuels, les principes d'évaluation suivants sont appliqués:

Position	Evaluation
Liquidités, Créances	Valeur nominale/valeur du cours
Titres	Valeur du cours
Immeubles	Valeur de marché
Autres actifs	Valeur nominale/Valeur de marché

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Aucune modification n'a été opérée dans les principes d'évaluation. La présentation des comptes se fait selon la Swiss GAAP RPC 26.

5. Couverture des risques/Règles techniques/Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il existe une réassurance congruente auprès de PKRück Lebensversicherungsgesellschaft für die betriebliche Vorsorge S.A., à Vaduz, c'est-à-dire que les prestations réglementaires d'invalidité et de décès de la Nest Fondation collective sont couvertes par la société PKRück S.A. Les risques vieillesse, respectivement longévité sont supportés par la Nest Fondation collective elle-même.

	2006 CHF	2005 CHF
Prime de risque	8 625 762	8 051 049

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2006 CHF	2005 CHF
Etat des avoirs-épargne au 1 ^{er} janvier	300 914 193	271 496 320
Bonifications de vieillesse employé-e-s	14 181 959	13 102 403
Bonifications de vieillesse employeur/euse	17 707 774	16 279 865
Autres cotisations et apports	5 045 231	3 777 666
Apports de libre passage	61 978 568	57 796 555
Versements pour divorce	573 901	924 678
Remboursement EPL	156 000	242 700
Prestations de libre passage en cas de sortie	-45 380 568	-59 284 613
Païement pour divorce	-563 425	-520 827
Versements anticipés EPL	-1 621 217	-2 014 570
Dissolution suite à la retraite, décès et invalidité	-7 093 462	-6 774 627
Rémunération du capital épargne	8 001 088	5 888 642
Total capital de prévoyance assuré-e-s actifs/ves au 31 décembre	353 900 042	300 914 193
Nombre de comptes d'épargne	6 679	5 937

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

Les avoirs de vieillesse selon la LPP se montaient à CHF 218 742 467.- (année précédente CHF 187 970 126.-) et sont compris dans le capital de prévoyance des assuré-e-s actifs/ves. Le taux minimum LPP défini par le Conseil fédéral était de 2,50% (année précédente 2,50%).

5.4 Capital de prévoyance retraité-e-s

	2006 CHF	2005 CHF
Etat du capital de prévoyance au 1 ^{er} janvier	55 604 641	48 620 000
Ajustement au nouveau calcul au 31 décembre	23 634 974	6 984 641
Total capital de prévoyance retraité-e-s au 31 décembre	79 239 615	55 604 641
Nombre de retraité-e-s (détails cf. 2.2)	551	409

5.4.1 Capital de couverture pour les retraité-e-s/Instances

Le capital de couverture des retraité-e-s correspond à la valeur en liquide des rentes en cours pour les retraité-e-s, les invalides, les veuves/veufs et pour les enfants, y compris les instances. L'année précédente, la provision pour le risque de longévité des retraité-e-s était comprise dans le capital de prévoyance des retraité-e-s.

La nouveauté est que cette provision est enregistrée séparément dans les réserves techniques (cf. 5.7). Du capital de couverture retraité-e-s, près de 42 millions concernent les rentes à vie.

5.5 Résultat de la dernière expertise actuarielle

La Nest Fondation collective est contrôlée périodiquement au niveau technique d'assurance par les experts reconnus Herbert Brändli et Peter Eugster, experts dipl. en caisse de pension. Le dernier contrôle a eu lieu le 31 décembre 2006. Il en est ressorti un degré de couverture technique d'assurance I de 111,7 % dans des conditions de poursuite de l'activité et un degré de couverture II de 113,6 % dans des conditions de liquidation.

Grâce aux bons résultats des placements, le degré de couverture a été considérablement amélioré à la fin de l'année 2006.

A partir de 2007, les avoirs de vieillesse auront un taux de 3 %.

5.6 Bases techniques

Les bases techniques d'assurance sont inscrits dans la CFA 2000. Les calculs se font au taux d'intérêt de 4 % destiné au taux d'intérêt à long terme et durable devant être assuré pour les avoirs de vieillesse.

5.7 Provisions techniques

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Provisions pour risque de longévité des actifs/ves	3 716 100	1 000 000
Provisions pour risque de longévité des retraité-e-s	1 486 682	0
Réserve risque client PKRück S.A.	3 500 000	3 500 000
Total provisions	8 702 782	4 500 000

5.7.1 Provisions pour risque de longévité des actifs/ves

Les provisions pour risque de longévité des actifs/ves respectivement pour la transformation des bases de tarif est de 0,15 % du capital d'épargne par année depuis l'introduction des bases déterminantes de tarif, c'est-à-dire $7 \times 0,15\% \times 353\,900\,042$ (cf. 5.2).

Les provisions pour risque de longévité doivent couvrir les pertes dues à un taux de conversion trop élevé, jusqu'à ce que celui-ci descende au niveau de 6,8 %.

5.7.2 Provisions pour risque de longévité des retraité-e-s

Les provisions pour risque de longévité des retraité-e-s respectivement pour la transformation des bases de tarifs sont de 0,5 % du capital de prévoyance des retraité-e-s par an depuis l'introduction des bases déterminantes de tarif, c'est-à-dire $7 \times 0,5\% \times 42$ millions (cf. 5.4.1).

Les provisions pour risque de longévité doivent couvrir les pertes dues à l'augmentation de l'espérance de vie pour les retraites payées à vie. En 2005, les provisions étaient comprises dans le capital de prévoyance des retraité-e-s.

5.7.3 Réserve de risque client PKRück S.A.

Les réserves pour variations de risque spécifiques au client, appelées réserves de risque client sont un élément central du modèle d'assurance de PKRück. La réserve de risque client est transmise par l'institution de prévoyance à PKRück qui la gère. Pour chaque institution de prévoyance affiliée, PKRück gère la réserve de risque client séparément.

La réserve reste dans l'actif de l'institution de prévoyance et, en cas de résiliation de contrat, elle est retournée à l'institution de prévoyance. La réserve de risque client est essentiellement alimentée par les cotisations annuelles de risque, le profit opérationnel des entreprises et par les remboursements de sinistres et diminuée par les paiements de sinistres. Avec la réassurance et les cotisations annuelles de risque, la provision de risque doit suffire à financer un dommage total présentant une probabilité de 99,9 % ou moins.

5.8 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	441 842 438	361 018 834
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	441 842 438	361 018 834
Réserve de fluctuation de valeurs	47 500 000	29 242 875
Capital de la Fondation, Fonds libres	4 369 577	0
Fonds disponibles pour la couverture des engagements réglementaires	493 712 015	390 261 709
Degré de couverture (disponible en % des fonds nécessaires)	111,7 %	108,1 %

5.9 Commentaire sur le résultat net de l'activité d'assurance

Le résultat net de l'activité d'assurance a été amélioré en 2006 pour passer de CHF –13 717 755.– à CHF –6 419 566.–.

Cette amélioration est due essentiellement à la diminution du capital de couverture des retraité-e-s invalides existants ainsi qu'au fait qu'il a fallu former moins de provisions pour les cas d'invalidité des années précédentes. Les réserves IBNR, c'est-à-dire les provisions pour cas d'invalidité survenus mais pas encore déclarés, ont pu être débloquées.

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

La Nest Fondation collective a décrit dans le règlement de placement son organisation de placement à quatre niveaux:

1. L'Assemblée des délégué-e-s (AD)

Les entreprises affiliées jouissent auprès de la Nest Fondation collective d'un large droit de cogestion sur les placements: elles définissent les principes et objectifs des placements et édictent les directives générales de placement.

2. Le Conseil de fondation (CF)

Il porte la responsabilité de l'exploitation de la fortune, définit la stratégie de placement et contrôle son application. Le CF surveille la sécurité, l'efficacité et la conformité aux lois et règlements des placements.

3. La Commission de placement (CP)

Elle est responsable de l'application de la stratégie de placement. Dans ce cadre, elle a des fonctions de pilotage, surveillance et contrôle. Elle s'occupe de l'état de la fortune, de la qualité des gestionnaires de portefeuilles, vérifie le respect des directives de placement et en informe le CF tous les trimestres. De plus, elle élabore les principes de décision pour le CF.

4. Direction du secteur placements

Elle s'occupe des travaux opérationnels en fonction des préconisations du CF et de la CP. En font partie, entre autres, le plan de trésorerie, l'acquisition de liquidités et le contrôle des liquidités, la gestion des états hypothécaires et immobiliers, le contrôle des demandes de prêts ainsi que l'élaboration de documents de décision pour le CF et la CP.



Membres de la commission de placement

Christoph Müller, licencié en sciences économiques (phil. I), Président

Thomas Heilmann, licencié en sciences politiques rer. pol., Membre

Felix Pfeifer, dipl. nat. EPF, Membre

Peter Signer, Spécialiste bancaire avec certificat fédéral, Membre

Thomas Rufener, MBA, Architecte et planificateur d'espaces diplômé, Membre

Règlement de placement révisé le 10.11.2005

Largeurs de bandes de la stratégie, cf. titre 6.3

Conseil en question placements, FourA S.A. et ppcmetrics, Zurich

Mandat de gestion de fortune pour les valeurs immobilières: Rüd, Blass & Cie S.A., Zurich

Mandat de gestion de patrimoine pour les obligations en CHF: Pictet Asset Management SA, Genève/Zurich

Mandat de gestion de patrimoine pour les actions Emerging Markets: Vontobel Asset Management AG, Zurich

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	2006 CHF	2005 CHF
Etat de la réserve de fluctuation de valeurs au 1 ^{er} janvier	29 242 875	7 305 000
Affectation à la première application de la Swiss GAAP RPC 26	0	1 119 232
Affectation à la charge du compte d'exploitation	18 257 125	20 818 643
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan au 31 décembre	47 500 000	29 242 875
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs (montant)	47 500 000	39 000 000
Déficit de réserve pour la réserve de fluctuation de valeurs	0	-9 757 125
Capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	452 004 093	369 880 284
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en % du capital porteur d'intérêts (cf. 6.2.1)	10,5 %	7,9 %
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs	10,5 %	10,5 %

Le règlement de placement définit les objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs selon une estimation économique financière. En raison de la composition des placements au jour de référence du bilan, les objectifs cités ci-dessus seraient nécessaires. Le rendement cible servant de base de calcul se situait à 2,75%.

Les objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs de 10,5% sont décidées par le Conseil de fondation. L'objectif de la réserve de fluctuation de valeurs est atteint au 31.12.2006.

6.2.1 Capital porteur d'intérêts

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Capital de prévoyance et provisions techniques	441 842 438	361 018 834
Banques/Assurances	2 800 000	2 800 000
Réserve de contributions de l'employeurs/euses	7 361 655	6 061 450
Total capital porteur d'intérêts	452 004 093	369 880 284

6.3 Présentation des placements par catégorie

La stratégie de placement définie par le Conseil de fondation s'oriente en fonction de la capacité de risque de la Fondation ainsi qu'en fonction des caractéristiques de rendement et de risque des différentes catégories de placement.

	Réel 2006	Largeur de bande inférieure	Structure de l'objectif	Largeur de bande supérieure	OPP2 Limites
Mio CHF					
Liquidités	20,3	3,9%	0,0%	10,0%	100%
Créances	16,9	3,2%			
Valeurs nominales CHF	214,4	41,0%	42,0%	51%	60,0%
Obligations CHF	188,2	36,0%	34,0%	39%	44,0%
Prêts CHF	26,2	5,0%	8,0%	12%	16,0%
Obligations en monnaies étrangères	23,6	4,5%	2,5%	5%	7,5%
Actions Suisse	63,1	12,1%	7,0%	10%	13,0%
Actions Etranger	65,1	12,5%	7,0%	10%	13,0%
Private Equity	5,7	1,1%	0,0%	2%	4,0%
Private Equity CH	2,7	0,5%	0,0%		
Private Equity Etranger	3,0	0,6%	0,0%		
Actions Emerging Markets	9,4	1,8%	0,0%	1%	2,0%
Immobiliers	103,2	19,8%	16,0%	20%	24,0%
Mobiliers	0,4	0,1%			
Total	522,1	100,0%	—	100%	—
Total Monnaies étrangères	101,1	19,4%	10,5%	18%	25,5%
Total Actions	143,3	27,4%	15,0%	23%	31,0%
Total Actions Etranger	77,5	14,9%	8,0%	13%	18,0%
Total Valeurs matérielles	246,9	47,4%	31,0%	43%	55,0%

6.3.1 Composition du poste Immobilier

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Immeubles		
Construction d'habitations	29 389 615	14 427 000
Immeubles commerciaux	16 706 793	7 172 600
Construction en cours		12 145 562
Total Immeubles	46 096 408	33 745 162
Fonds immobiliers et sociétés de participation		
Construction d'habitations	37 312 833	32 752 734
Immeubles commerciaux	19 740 429	20 074 256
Total Fonds immobiliers et sociétés de participation	57 053 262	52 826 990
Total Immobilier	103 149 670	86 572 152
Les immeubles suivants font partie de la liste ci-dessus		
«Simplizissimus» à Au-Wädenswil	12 100 000	12 100 000
«Pfirsich» à Zurich	3 900 000	3 900 000
«Dreamland am Gleismeer» à Zurich (Copropriété à 40%)	6 339 600	5 599 600
«Balance» à Bülach	14 962 615	12 145 562
Immeuble commercial Lang-/Molkenstrasse à Zurich	8 794 193	—
Total	46 096 408	33 745 162

6.4 Composition du poste Private Equity

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Suisse		
Banque alternative BAS S.A.	169 360	157 760
INrate S.A.	20 000	20 000
wgn Wohngenossenschaften Nordostschweiz, bon de participation	100 000	100 000
PKRück S.A.	2 400 000	2 400 000
Etranger		
Partners Group Asia-Pacific 2005, LP	709 489	510 322
Partners Group Direct Investment 2006, LP	2 146 198	—
Partners Group US Venture 2006, LP	179 514	—
Total	5 724 561	3 188 082

La limite maximale pour Private Equity est fixée dans la stratégie de placement (cf. 6.3). La position est en dessous de la structure d'objectif prévue. Elle est agrandie et contrôlée avec minutie. Les directives de placement correspondantes ont été décidées en 2005 par le Conseil de fondation. Nous n'investissons pas dans Hedge Funds.

6.4.1 Engagements d'investissements dans Private Equity

	31.12.2006 Mio USD	31.12.2006 Mio EUR	31.12.2006 Total en Mio CHF	31.12.2005 Mio USD	31.12.2005 Mio EUR	31.12.2005 Total Mio de CHF
Commitment total	4,5	2,0	8,7	2,5	2,0	6,4
Moins les investissements déjà réalisés	-0,8	-1,4	-3,2	-0,4	0,0	-0,5
Total des engagements d'investissements dans Private Equity au jour de référence du bilan	3,7	0,6	5,5	2,1	2,0	5,9
Cours de conversion	1,2207	1,6096		1,3180	1,5546	

6.5 Frais d'administration du placement

	2006 CHF	2005 CHF
Frais d'administration du placement	713 900	513 776

Sont inclus les frais internes d'administration, comme les frais de mandats de gestion de parties de la fortune.

6.5.1 Performance de la fortune globale

	2006 CHF	2005 CHF
Total de tous les actifs au début de l'exercice	415 917 129	351 368 758
Total de tous les actifs à la fin de l'exercice	524 198 260	415 917 129
Situation moyenne des actifs (non pondérée)	470 057 694	383 642 943
Résultat net des placements	32 297 585	38 079 856
Performance de la fortune globale	6,9%	9,9%



6.6 Explication des placements chez l'employeur/euse et de la réserve de contributions de l'employeur/euse

Explication des placements chez l'employeurs/euses

Au jour de référence du bilan, sous ce titre, Nest dispose de CHF 6 483 010.– comme avoir vis-à-vis des entreprises affiliées. Il se compose d'hypothèques, de prêts et de bons de participation. Le poste est placé à des conditions conformes au marché et correspond aux indications de l'article 57 OPP2.

Explication de la réserve de contributions de l'employeur/euse

	2006 CHF	2005 CHF
Etat des réserves de contributions de l'employeur/euse au 1 ^{er} janvier	6 061 450	4 312 100
Affectation	2 225 123	2 505 854
Utilisation	-982 220	-802 957
Intérêts	57 302	46 454
Total des réserves de contributions de l'employeur/euse au 31 décembre	7 361 655	6 061 450

Pour toutes les réserves de contributions de l'employeur/euse, il s'agit de réserves sans renonciation à l'utilisation.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1 Autres créances

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Autres créances	6 680 292	6 741 322
Comprenant les plus grands postes suivants		
Créances du contrat Stop-Loss	1 100 000	2 040 000
Impôt anticipé	1 020 163	545 591
Réserve de risque client PKRück S.A.	3 500 000	3 500 000

7.2 Frais d'administration

	2006 CHF	2005 CHF
Frais pour la gestion administrative	2 767 665	2 746 410
Frais de marketing et publicité	805 410	691 802
Frais d'administration du placement	713 900	513 776
Total frais d'administration	4 286 975	3 951 988
Assuré-e-s actifs/ves (cf. 2.1)	8 958	8 414
Frais d'administration pour la gestion administrative des assuré-e-s	309	326
Frais d'administration, total par assuré-e	479	470

7.2.1 Honoraires du Conseil de fondation

	2006 CHF	2005 CHF
Honoraires du Conseil de fondation	99 489	104 117

Les honoraires du Conseil de fondation sont compris dans les frais d'administration pour la gestion administrative (cf. 7.2).

8. Demandes de l'autorité de surveillance

Le 8 novembre 2006, l'autorité de surveillance a pris connaissance des comptes annuels 2005 sans remarques.

9. Autres informations relatives à la situation financière

Mise en gage d'actifs

Au jour de référence du bilan, l'immeuble «Dreamland am Gleismeer» a été mis en gage avec une hypothèque de 7 millions de CHF. Le bâtiment appartient à la Nest Fondation collective à 40 % comme copropriété, pour cette raison, notre participation est de 2,8 millions de CHF.

	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
Valeur au bilan de l'immeuble «Dreamland am Gleismeer»	15 849 000	13 999 000
Copropriété de la Nest Fondation collective à 40%	6 339 600	5 599 600
Prêts hypothécaires auprès de ZKB	7 000 000	7 000 000
Tranche de la Nest Fondation collective 40%	2 800 000	2 800 000

10. Evénements postérieurs à la date du bilan

Il n'est à noter aucun événement postérieur à la date du bilan qui pourrait considérablement influencer le financement de la prévoyance, l'évaluation de la comptabilité de l'exercice sous revue et la situation générale de la fortune, des finances et des rendements de la Fondation.





Caisse de pensions écologique et éthique

Nest Fondation collective
Limmatstrasse 275
Case postale 454
8037 Zurich

Téléphone 044 444 57 57
Téléfax 044 271 20 88
info@nest-info.ch
www.nest-info.ch